

anne.chatelut@orange.fr
02/10/2023 à 20:41

02/10/2023 à 20:41

Madame Monsieur,

je vous adresse ma contribution à votre enquête publique

Cordialement

a.ch.

Centrale photovoltaïque au sol Saint-Benoît – terrains Sitram – enquête publique

Madame, Monsieur,

Chaque projet soumis à l'appréciation de la population met très souvent le citoyen dans une certaine confusion, il peut espérer un intérêt pour la production d'énergie décarbonée, mais au détriment d'une conscience écologique malmenées, du respect des paysages et de la biodiversité, par les groupes industriels et les intérêts financiers qui pensent avant tout rentabilité.

L'enquête nous propose quantité de documents, photomontages, tableaux, mesures, recensements faune et flore, variantes, tout cela pour nous assommer ou faire bonne figure ?
Tout compte fait, on a bien noté des espèces à protéger, le porteur de projet va ainsi ménager quelques mètres carrés sans panneaux photovoltaïques aux emplacements de plantes observées, pour faire passer son projet. Il va aussi tenir compte de la contrainte du gaz, etc.
Mais cela n'est pas suffisant.

Tout d'abord il serait préférable **d'installer ces panneaux sur les volumes de hangars, bâtiments de l'usine** plutôt que sur les espaces naturels qui sont un maillon de la qualité environnementale et qui pourraient être mieux valorisés.
Sur les toitures : mais cela impliquerait des coûts de travaux, structure, poids, etc. et de maintenance. Probable que l'on préfère laisser les bâtiments se dégrader, sans investir dans le sens de la pérennité ? Alors, le sol naturel est idéal. Cela ne coûte à personne, sauf à la planète.

Il est important de maintenir des zones humides sans panneaux. Remettre en eau au moins **une partie de l'étang originel** pour ramener quantité d'espèces sur le site.
Ne pas vous contenter de quelques mètres carrés dépourvus de panneaux, dans les coins, mais affirmer un réel engagement écologique en agrandissant **les zones sans panneaux pour qu'elles deviennent de véritables couloirs écologiques, reliés au milieu vivant extérieur** (jusqu'aux limites d'emprise du projet et non comme des petits îlots perdus au milieu des panneaux). Préserver beaucoup plus de place pour **permettre un développement, un étalement, des variétés d'Orchis protégées**, par exemple. Votre plan est quelque peu « mesquin ».
L'ancienne piste d'aviation a produit un écosystème localisé et très spécifique de faune et flore (surface noire absorbant le rayonnement, écoulement de l'eau spécifique, etc.). Il est à préserver pour ces qualités acquises au fil des décennies qui ont permis le développement de la vie animale et végétale. Ou alors dépolluer le sol !

Je n'ai pas vu de détail de coupe, détails constructifs (je n'ai pas ouvert tous les fichiers), les fondations, rapport plein vide, ensoleillement et irrigation à travers les rangs de panneaux. Comment ne pas trop perturber l'écosystème et permettre le maintien des espèces ?

Revoir la fourniture, les conditions de production des panneaux et des supports : **renoncer à la Chine avec son bilan néfaste** pour la production de tels équipements qui seront mis en place dans nos belles campagnes.

D'ailleurs savons-nous exactement les effets de telles installations ? **Appliquez des principes de précautions.** Pensez-vous au démantèlement, l'usure de vos installations, le risque d'incendie ? Des ondes spécifiques ? Nous payons aujourd'hui le manque de vigilance, les choix économiques déplorables, pire encore le désir de profit, des industries du XX ème siècle.

Dans votre dossier, beaucoup de photos avec repérages ZIP au lointain qui ne servent à rien (ce ne sont pas des éoliennes, donc pas de visibilité au-delà de dizaines de km !). En revanche, pour une extrême rentabilité, les panneaux sont implantés au ras des limites du terrain et juste quelques photomontages ... au printemps si possible, lorsque le feuillage dissimule les structures ! **Faire des photomontages l'hiver, pour montrer la réalité.**

Ménager un recul suffisant **pour dissimuler l'installation le long de la route de la Ganne**, très fréquentée par les promeneurs. Planter des haies bocagères, des arbres de hautes tiges.

Coté Terres de la Route, des parcelles loties se trouvent en limite du projet d'installation. **Ménager un grand recul au droit des limites des jardins privés.** Voudriez-vous avoir ces mêmes panneaux juste à quelques mètres, au fond de votre jardin ? Pensez aux personnes qui vivent ici et vont voir leur environnement et la vue dégradés.

Pour une meilleure acceptation du projet, rencontrez les associations de défense de l'environnement, les citoyens engagés.

Merci de votre attention.

anne chatelut

Habitante de Saint-Benoît-du-Sault